

Loïc Hudon et Patrice Raveleau prennent les rênes de l'association d'éleveurs d'oiseaux de compagnie. Les adhérents développent la vulgarisation et mettent en avant leurs pratiques.

Ouest-France

Publié le 09/03/2022 à 18h01



De gauche à droite : Jean-Pierre Bardon, trésorier du Canari-club herbretais ; Loïc Hudon et Patrice Raveleau, coprésidents ; Gilles Billeaud, responsable concours et informatique ; Daniel Rambaud, secrétaire. | OUEST-FRANCE

Un duo copréside désormais le Canari-club herbretais, dont les adhérents se sont réunis en assemblée générale dimanche 6 mars 2022. Loïc Hudon et [Patrice Raveleau](#) prennent les rênes à la suite de Joseph Puau, déchargé pour des raisons de santé.

Entre les règles liées au Covid-19 et la grippe aviaire, les habitudes des 90 éleveurs de volatiles de compagnie sont perturbées. Les championnats et bourses ne cessent d'être interdits ou contraints. « Il manque le piment des compétitions, relève Loïc Hudon. [La Vendée est particulièrement impactée car c'est un couloir migratoire des oiseaux sauvages et une forte zone d'élevage.](#) » La vente prévue fin février 2022 est reportée au samedi 16 avril. Une bourse et le championnat de France d'oiseaux exotiques sont fixés aux 10 et 11 septembre.

En plus d'élever des oiseaux, les adhérents du Canari-club herbretais sont engagés dans la vulgarisation et la protection de l'environnement. Ils interviennent dans des écoles pour expliquer comment vivent des oiseaux et fabriquent des nichoirs. Ces actions font partie de la charte des bonnes pratiques dont s'est doté le club.